

Enseigner au collégial... Portrait de la profession
Retour de consultation – SPECS-CSN
Cégep de Sherbrooke

CONTEXTE DE L'EXERCICE DE VALIDATION :

Calendrier des actions :

Début septembre à fin novembre	<ul style="list-style-type: none"> Tournée départementale présentant le dossier de la profession enseignante et annonce des activités à venir dans le cadre de la validation du document
À partir de la mi-octobre	<ul style="list-style-type: none"> Distribution du document par courrier interne à tout le personnel enseignant, accompagné d'une lettre expliquant les différentes façons de participer à la validation (individuellement, en département, par forum ou via le CADES) et communications multiples (courriels de rappel, appels individualisés, etc.)
28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> CADES élargi : rencontre de discussion où chaque département devait être représenté par au moins deux personnes ayant lu le document, consulté le Guide d'animation, recensé les commentaires des collègues, etc.

Déroulement du CADES élargi (activité centrale de l'opération de validation) :

- 50 participants, représentant 23 départements.
- La direction a été invitée à participer à la rencontre mais a cordialement refusé l'invitation, sans justifier le refus.
- En suivant le Guide d'animation comme trame de fond de la discussion (division en grandes sections), les participants étaient invité à réagir, soit en répondant aux questions posées dans le Guide, soit en exprimant tout autre commentaire permettant de bonifier le document.

COMPTE RENDU DES COMMENTAIRES :

SECTION CONTEXTE – Modifications à apporter au document

- La formation à la citoyenneté est pratiquement absente, alors qu'il s'agit là d'un concept de base de l'enseignement collégial.
- La complexification générale de la société moderne constitue un défi majeur pour les cégeps. Ces derniers deviennent des centres multidisciplinaires uniques, et le rôle de pôle social qu'on leur demande de jouer crée sur les cégeps une pression très forte en ajoutant à la complexification de la pratique enseignante.
- Il faudrait appuyer sur l'hétérogénéité des populations étudiantes. Par exemple : différences de préoccupations entre les étudiants du secteur technique et du secteur pré-universitaire; situations de détresse psychologique étudiante décuplées, travail rémunéré qui prend de plus en plus de place, cheminements très diversifiés (hors des parcours classiques prévus par les programmes).
- Il serait intéressant de rendre compte des différentes réalités socio-économiques régionales. Sans toutes les expliciter en détails, à tout le moins mentionner que d'une région à l'autre, le contexte social et économique des populations en général a un impact majeur sur le type de populations étudiantes accueillies par les différents cégeps (plus ou moins en difficulté).
- En ce qui concerne le renouvellement du personnel enseignant, il faudrait mentionner les difficultés de rétention des enseignants provenant de domaines techniques pointus pour lesquels le marché de l'emploi offre des conditions salariales et de travail beaucoup plus intéressantes que celles offertes par l'enseignement, ce qui rend le renouvellement des personnels souvent très ardu. Sans compter que les conditions d'accueil des nouveaux enseignants sont très variables. Comme il n'existe pas de politique claire sur la question, chaque département y va de sa propre initiative, ce qui donne des contextes extrêmement variables en quantité et en qualité. L'impact sur la rétention des personnels est important.

SECTION CONTEXTE – Commentaires généraux

- De façon générale, on sent un parti pris marqué pour l'approche par programme qui traverse l'ensemble du document. La formation générale est sous-représentée.
 - Il manque l'idée d'une vision globale de l'enseignement collégial. Le document ne semble qu'administratif.
 - La pression constante de la réussite « à tous prix » et le paradoxe qu'elle engendre sur la qualité de l'enseignement ne sont pas assez présents dans le document.
-

SECTION PROGRAMMES – Modifications à apporter au document

- L'arrimage entre les ordres de formation est de plus en plus nécessaire et les besoins de concertation entre les enseignants et les représentants des différents niveaux d'enseignement occupent une grande part du temps dévolu aux programmes. Exemple : multiplication des formules DEP-DEC ou DEC-BAC.
- Dans la liste des tâches effectuées par la coordination de programme (p.15), on ne retrouve pas le fait que ce sont la plupart du temps les coordonnateurs qui doivent traiter les demandes d'équivalences et de reconnaissances des acquis des étudiants qui arrivent de programmes, de formations, de cégeps, voire de pays différents.
- À la page 14, on parle « d'appropriation du programme ». Il serait intéressant de faire ressortir que ce travail est particulièrement exigeant pour les enseignants des disciplines contributives, qui doivent chaque fois adapter leur contenu à des corps d'emploi différents. Cela demande énormément de formation, de mise à jour, de recherche, etc.
- À la page 11, lorsqu'on parle du « cycle de gestion d'un programme », il est essentiel d'ajouter à cela l'étape « suivi ». Le texte laisse sous-entendre que le cycle a une fin, ce qui est faux dans la réalité. Les comités de programmes sont toujours actifs pour assurer le suivi du programme, de sa révision, de sa pertinence, etc.
- À la page 12, il faudrait ajouter « représentants du milieu » à la description de la composition du comité de programme, car bien que ce ne soit pas prescrit par la convention, plusieurs comités de programmes techniques ont des représentants du marché du travail actif sur le comité.

- À la page 15, on donne à la coordination la fonction de participer aux activités de promotion du programme. Il serait bon d'élargir cela à tous les membres du comité ou du département de la discipline porteuse, puisque tous sont appelés à participer à toutes sortes d'activités de promotions (portes ouvertes, ateliers, midis-rencontres dans les écoles secondaires, étudiants d'un jour, etc.).

SECTION PROGRAMMES – Commentaires généraux

- Les enseignants de la formation générale ne sont pas soumis aux mêmes règles d'organisation des comités de programmes, puisqu'ils doivent faire partie de TOUS les comités de programmes. Les chemins de partage d'information ne sont donc pas les mêmes que pour les disciplines porteuses de programmes. Cette réalité n'apparaît pas beaucoup dans le document.
- La place de la formation générale est réduite à quelques lignes seulement (en haut de la page 13) pour représenter l'apport de plus de 100 enseignants (à Sherbrooke, à tout le moins!), soit 1/5 du corps enseignant total. Il y a là une lacune de représentativité importante.
- La structure administrative des comités de programmes telle que décrite ne correspond pas du tout à la réalité, à tout le moins en ce qui concerne les supposés échanges d'information entre les différents paliers. Ici, ce sont les principaux intéressés (coordonnateurs, profs sur les sous-comités, etc.) qui prennent les décisions et qui font avancer les choses.
- On constate aisément qu'il n'y a pas de commune mesure entre le boulot abattu autour des programmes et les ressources qui sont allouées pour le faire!
- Pour les programmes qui se composent de plusieurs disciplines majeures, comme les programmes de sciences humaines, la gestion et la logistique sont extrêmement lourdes à (sup)porter. La tâche qui y est relative est en quelque sorte décuplée, et cela n'apparaît pas dans le document.
- En ce qui concerne les tâches du comité de programme, plusieurs d'entre elles ne se font que lors de l'élaboration et de l'implantation du programme. Il apparaît donc que ces éléments prennent beaucoup de place par rapport au temps qui leur est réellement accordé en dehors du contexte de l'implantation (pages 14 et 15). En fait, il est intéressant de produire la liste de toutes les tâches possible mais il serait intéressant que ce qui est le plus important ressorte aussi avec évidence.

SECTION DÉPARTEMENT ET DISCIPLINE – Modifications à apporter au document :

- L'accueil des nouveaux enseignants s'effectue de multiples façons : partage plus ou moins organisé des nouveaux enseignants entre les profs de type « mentorat »; échange de matériel pédagogique de manière plus ou moins organisée (comités de cours ou passations individuelles en fonction des atomes crochus); comités d'accueil systématiques formé de profs du département ou accueil « sur le pouce » par les coordonnateurs;
- Il faudrait voir apparaître de manière plus explicite dans la description de tâche du coordonnateur (peut-être à la page 23, activités liées à la pédagogie) le fait que le coordonnateur doit gérer les relations avec les élèves, qu'il s'agisse de plaintes formelles ou de simples conflits. Pourtant, le coordonnateur n'a aucun grade hiérarchique, donc aucun pouvoir décisionnel, mais il est tout de même le premier (et souvent le seul) intervenant dans les « conflits ordinaires » vécus au quotidien.
- À la page 23, dans la section activités liées aux relations avec le personnel professionnel et technique, il serait nécessaire d'ajouter, en plus de la planification de l'organisation des laboratoires, la gestion en tant que telle des personnels techniques : gestion des horaires, du temps de travail, des conflits, etc. En raison de manque de temps, les gestionnaires relèguent trop souvent aux coordinations cette part du travail, bien que ces dernières n'aient aucun pouvoir formel.
- En haut de la page 22, on dit « sélectionner des milieux de stages ». il faudrait ajouter à cela l'idée de l'entretien des milieux de stages : maintien des échanges avec les intervenants des milieux de stages, vérifications ponctuelles de la pertinence et de la validité de ces milieux, partages fréquents des milieux avec les autres ordres d'enseignements de la région, gestion du placement des étudiants (PRIMOS), etc.
- À la page 24, dans la section des activités liées à des organismes externes, il serait bon d'inclure ici toutes les relations en lien avec la mission sociale du cégep, de niveau culturel ou professionnel, pour lesquelles le premier contact est souvent la coordination départementale de la discipline associée à ces activités.

- À la page 21, il serait bon d'ajouter à la liste des activités liées à la gestion pédagogique : « étudier, recommander et suivre les projets d'innovation pédagogiques qui sont reliés au département » ainsi que « gérer les opérations de révision de notes ».
- À la page 24, il est question du coordonnateur de département. On indique que celui-ci peut faire des rencontres de représentants de maisons d'édition, d'entreprises, d'associations professionnelles, etc. or, ce volet touche généralement l'ensemble des enseignants et non seulement la coordination. Notamment, avec les cours de plus en plus spécialisés et élaborés de façon locale, les maisons d'édition rencontrent fréquemment les profs en les ciblant en fonction des cours enseignés.
- À la page 23, concernant la fonction de coordination dans le cadre des activités liées aux relations avec les pairs, la coordination fait souvent plus que « participer » à la gestion des suppléances, elle s'en occupe totalement.

SECTION DÉPARTEMENT ET DISCIPLINE – Commentaires généraux :

- La tâche de coordination départementale est lourde et embourbée de toutes sortes de fonctions « passoires », c'est-à-dire qui sont passées à travers le filet de tous les autres intervenants du cégep qui ne savent pas quoi en faire.
- L'accueil et l'encadrement des nouveaux enseignants sont plus difficiles pour les petits départements. Quand il y a plus de nouveaux que d'anciens, le temps manque...
- Les cégeps constituent le seul ordre d'enseignement où on pense, on invente, on crée, on installe et on gère les programmes, en plus d'y enseigner! Ce savoir est unique et force les enseignants de chaque discipline à être en constante réflexion sur leur pratique et sa pertinence, en lien avec tous les programmes dans lesquels elle s'insère ou toutes les disciplines qui sont concomitantes. Ce travail intense et constant de réflexion est trop peu présent dans le document.
- Lorsqu'il est mention des stages, il y a trop peu de mention des techniques humaines. On semble dessiner la seule et unique réalité des techniques de la santé.

SECTION ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT – Modifications à apporter au document :

- Il faudrait appuyer plus fort sur la section de l'encadrement hors classe (page 36). L'hétérogénéité des populations étudiantes telles que définies dans la section Contexte devrait ici réapparaître avec plus d'insistance, pour faire état de la complexité de la situation et des pressions très fortes faites sur les enseignants pour offrir un encadrement toujours plus grand aux élèves, peu importe leur portrait.
- La double contrainte vécue par les enseignants de formation générale devrait apparaître quelque part : double contrainte qui résulte du très grand nombre d'étudiants et de la diversité de leurs parcours. L'enseignement individualisé devient quasi-nécessaire, puisque chaque étudiant a un parcours différent de celui de son voisin.
- Les participations hors classe à des activités étudiantes ou à des projets d'élèves ne sont pas représentées, ailleurs que pour la coordination. Les enseignants sont souvent appelés à agir en dehors de la classe pour soutenir, guider, aider les étudiants dans leurs différents projets. Exemple : expositions diverses en Arts.
- À la page 34, dans la liste des tâches relatives à la réalisation de l'intervention pédagogique, il faudrait trouver moyen d'ajouter la supervision (et non seulement l'évaluation) des stages et la prise en charge de patients dans un contexte de stages cliniques. Tout cela impose une charge de responsabilité très grande pour les enseignants.

SECTION ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT – Commentaires généraux :

- Le calcul actuel de la C.I. est, de toute évidence, non représentatif de la réalité. Il ne tient pas compte de trop d'éléments aujourd'hui centraux de la tâche d'enseignement, comme par exemple
 - la variation de complexité des contenus de cours,
 - l'ampleur de la préparation d'un nouveau cours (nouvel enseignant ou nouveau programme),

- la représentation des enseignants de formation générale sur les comités de programmes,
 - la double préparation d'un même cours engendrée par les admissions multiples, les cours en version accélérée, etc.,
 - les nombreuses adaptations de cours exigées par la participation à de multiples programmes pour les disciplines contributives,
 - les cours du soir (qui peuvent sensiblement augmenter les besoins d'encadrement),
 - etc.
- La discipline Éducation physique est exclue du calcul du nombre d'étudiants/semaine dans les paramètres de la C.I. Étant donné le changement de réalité vécu par cette discipline (nombre d'étudiants toujours plus grands, exigences de travaux écrits, corrections, etc.), il est temps de revoir cette situation.
 - La situation particulière des nouveaux enseignants (précaires récents) est peu mise en évidence dans le document. Bien sûr, ils font les mêmes tâches que les autres (analyse, conception, prestation, régulation) mais l'effort demandé est souvent décuplé par le fait de la nouveauté et de l'inexpérience.
 - Un élément est présent dans le document mais ne revêt pas une assez grande importance par rapport à la réalité : il s'agit de tout ce qui concerne le fait que les enseignants ont à assumer une double tâche, celle d'enseignant et celle de spécialiste disciplinaire. C'est particulièrement évident dans les domaines techniques, où les enseignants sont aussi des moniteurs cliniques en milieu de travail. Cela les oblige à intégrer toutes les matières, à posséder toutes les compétences et à s'y tenir à jour pour pouvoir agir dans un milieu clinique tout autant que dans une classe.
-

SECTION TIC – Modifications à apporter au document :

- Aucune.

SECTION TIC – Commentaires généraux :

- On constate un manque de soutien et de ressources chronique à cet égard, notamment en matière de formation généralisée pour les TIC. Tout ce qui est dit dans le document est juste.
 - Peut-être pourrait-on faire ressortir le fait que les TIC participent de la mise à jour continue dont les enseignants ont besoin pour arriver à faire minimalement leur travail. Le thème est présenté dans une section à part, alors qu'il fait partie intrinsèque de la fonction d'enseignant. Utiliser les TIC dans son travail n'est plus un CHOIX, ça fait PARTIE du travail.
-

SECTION PERFECTIONNEMENT – Modifications à apporter au document :

- Aucune.

SECTION PERFECTIONNEMENT – Commentaires généraux :

- Le cadre actuellement offert dans la convention pour le perfectionnement ne répond pas aux besoins disciplinaires de plusieurs disciplines techniques, dont les besoins de mises à jour sont à des lieux des budgets offerts.
- On constate un manque profond de valorisation de la recherche au collégial. Pourtant, nous sommes considérés comme une institution d'enseignement supérieur et la recherche devrait faire partie intrinsèque de notre mandat.
- Les ordres professionnels influencent de plus en plus la pratique enseignante au collégial. Les changements dans les contextes légaux ont des impacts directs sur l'enseignement. Cette adaptation n'est pas présente dans le document ni reconnue.